



“

Et si vous partagiez vos coûts salariaux avec une autre entreprise ?

”

Voilà la solution que vous propose le GE 47/33. Cette solution a été pensée par les entreprises pour répondre à leurs besoins en compétences.

Il suffit de voir avec les autres entreprises adhérentes du GE si elles ont le même besoin de compétences, et le GE peut recruter la personne qui vous correspond et la mettre à disposition de plusieurs entreprises adhérentes.

Le GE 47/33 est une association loi 1901, composée uniquement d'entreprises, qui a pour objet de mettre des salariés à disposition de ses adhérents uniquement.

VOS BESOINS

- > Recruter du personnel en CDI ou CDD, à temps plein ou temps partiel
- > Recruter du personnel saisonnier
- > Bénéficier de compétences que votre entreprise ne pourrait pas s'offrir seule
- > Avoir du personnel formé
- > Fidéliser le personnel
- > Être accompagné dans vos démarches de gestion prévisionnelle des compétences

NOS SOLUTIONS

- > Partager des compétences avec d'autres entreprises
- > Former vos futurs employés à vos besoins spécifiques
- > Gérer vos formalités administratives liées aux Ressources Humaines : contrat de travail, bulletins de paie, dispositifs formation,...
- > Proposer au salarié une solution d'emploi pérenne, afin que l'entreprise le retrouve à chaque besoin

*Un groupement d'employeurs
pilote par les entreprises adhérentes.*



VOTRE BÉNÉFICE : Coût / Temps / Compétences

- > Vous n'êtes pas l'employeur du salarié que nous mettons à votre disposition
- > Pas de formalités administratives : contrats, fiches de paie,...
- > Un coefficient équitable et égal entre chacun des adhérents, quelque soit le profil de candidat demandé
- > Nous assurons la formation du salarié